

# SNC MARSO/Mme Justine GARCIA



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 03 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 25 avril 2024 sous réserves d'incidents**

**SPE T&G CONSILIUM  
Société d'Avocats et  
d'Expertise Comptable  
16 impasse Allard - BP 60087  
84006 AVIGNON Cedex 1**

## **CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à AVIGNON du 10 avril 2024, enregistré au SPFE de AVIGNON le 18 avril 2024, dossier 2024 00019542 référence 8404P01 2024 A 01277, la **SNC MARSO**, immatriculée au RCS de AVIGNON sous le numéro 753 237 262, capital 100€, siège social : 9 Place Charles de Gaulle 84200 CARPENTRAS, ont vendu à **Mme Justine GARCIA**, EI, immatriculée au RCS de AVIGNON sous le numéro 985 266 162 siège social : 9 Place Charles de Gaulle 84200 CARPENTRAS, le fonds de commerce de confiserie, bimbeloterie, papeterie, articles fumeurs, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabacs et un point Française des Jeux connu sous l'enseigne « TABAC DES FONTAINES », sis et exploité 9 Place Charles de Gaulle 84200 CARPENTRAS, identifié sous le numéro SIRET



Ecrit par Echo du Mardi le 25 avril 2024

753 237 262 00013, comprenant : l'enseigne, la clientèle et l'achalandage, le droit au bail des locaux dans lesquels il est exploité pour le temps restant à courir, le droit au numéro de téléphone du fonds de commerce et à tous contrats passés pour les besoins de l'exploitation du fonds.

L'entrée en jouissance a été fixée le 10 avril 2024. La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de deux cent dix mille euros (210 000 €) s'appliquant : aux éléments incorporels 200 000 € et aux éléments corporels 10 000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales pour la validité et pour la correspondance chez la SPE T&G CONSILIUM, Maître Jacques TOURNAIRE, 16 impasse Allard 84000 AVIGNON.

Pour inscription,